

Section C – Détails des acquisitions d'équipement durant l'année

1 Numéro de la catégorie	2 Genre de bien	3 Coût total	4 Partie représentant l'usage personnel (s'il y a lieu)	5 Partie représentant l'usage commercial (col. 3 moins col. 4)
Total des acquisitions d'équipement durant l'année				9925

Section D – Détails des acquisitions d'immeubles durant l'année

1 Numéro de la catégorie	2 Genre de bien	3 Coût total	4 Partie représentant l'usage personnel (s'il y a lieu)	5 Partie représentant l'usage commercial (col. 3 moins col. 4)
Total des acquisitions d'immeubles durant l'année				9927

Section E – Détails des dispositions d'équipement durant l'année

1 Numéro de la catégorie	2 Genre de bien	3 Produit des dispositions (ne peut pas dépasser le coût en capital)	4 Partie représentant l'usage personnel (s'il y a lieu)	5 Partie représentant l'usage commercial (col. 3 moins col. 4)
Total des dispositions d'équipement durant l'année				9926

Section F – Détails des dispositions d'immeubles durant l'année

1 Numéro de la catégorie	2 Genre de bien	3 Produit des dispositions (ne peut pas dépasser le coût en capital)	4 Partie représentant l'usage personnel (s'il y a lieu)	5 Partie représentant l'usage commercial (col. 3 moins col. 4)
Total des dispositions d'immeubles durant l'année				9928

Remarque : Si vous avez vendu un bien agricole durant l'année, consultez le chapitre 4 du guide *Revenus d'agriculture et PCSRA* ou le chapitre 5 du *Guide harmonisé des revenus d'agriculture et du PCSRA* pour en savoir plus sur le produit de disposition.

Section G – Détails des acquisitions et des dispositions de terrains durant l'année

Coût total des acquisitions de terrains durant l'année	9923	_____
Produit total des dispositions de terrains durant l'année	9924	_____
Remarque : Vous ne pouvez demander aucune déduction pour amortissement à l'égard de terrains. Consultez le chapitre 4 du guide <i>Revenus d'agriculture et PCSRA</i> ou le chapitre 5 du <i>Guide harmonisé des revenus d'agriculture et du PCSRA</i> .		

Section H – Détails des acquisitions et des dispositions de contingents durant l'année

Coût total des acquisitions de contingents durant l'année	9929	_____
Produit total des dispositions de contingents durant l'année	9930	_____
Remarque : Les contingents sont des dépenses en capital admissibles. Pour obtenir plus de précisions, consultez le chapitre 5 du guide <i>Revenus d'agriculture et PCSRA</i> ou le chapitre 6 du <i>Guide harmonisé des revenus d'agriculture et du PCSRA</i> .		

Section I – Détails du capital de l'entreprise

Total du passif de l'entreprise	9931	_____
Retraits de l'entreprise en 2005	9932	_____
Apports de capital à l'entreprise en 2005	9933	_____